
MUNICIPALITE

REPONSE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale
Nathalie Kocher-Jaccard à propos d'un marché du soir à Renens

Renens, le 5 juin 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 23 juin 2011, Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher-Jaccard avait déposé une interpellation à propos d'un marché du soir à Renens, à l'instar de ce qui se fait déjà dans plusieurs villes de France voisine et de Belgique par exemple, pendant les mois les plus favorables de l'année soit environ de mai à fin septembre.

L'interpellatrice posait à la Municipalité la question suivante :

Est-il envisageable que de tels marchés soient organisés à Renens, par exemple en fin d'après-midi le mercredi sur la place du Marché ? Cela donnerait des animations supplémentaires à notre centre-ville et les renonais qui ont l'habitude de transiter par la place du Marché pourraient ainsi s'arrêter au lieu de simplement traverser rapidement notre cœur de ville.

Vu le succès rencontré depuis de très longues années par le traditionnel marché du samedi matin, la possibilité consistant à faire vivre un marché un deuxième jour de la semaine avait déjà été évoquée par la Municipalité et l'intervention de Mme Kocher a permis d'étudier cette opportunité et de connaître, sur un plan général, la réaction des maraîchers.

Une enquête a ainsi été effectuée auprès de 28 personnes, maraîchers de la place du Marché et autres marchands pouvant s'y intéresser. 14 personnes ont répondu à ce sondage lors duquel 10 personnes se sont déclarées favorables à la création d'un marché un deuxième jour de la semaine.

Sur cette base, la Municipalité, dans sa séance du 1^{er} juin 2012, a décidé de créer un 2^{ème} marché sur la place du Marché, le mercredi. En effet, la place est ce jour-là assez fréquentée pour garantir la clientèle. De plus, il s'y déroule déjà deux animations. Une animation "Place aux histoires" organisée par l'Association Osons le livre et celle du MADEP – Mouvement d'Apostolat Des Enfants et Préadolescents (Action Catholique des Enfants) qui a lieu tous les quinze jours. Le tout représentera alors un deuxième moment fort de la semaine. Les heures ont été fixées de 15 h.00 à 19 h.00, de manière à couvrir une partie de l'après-midi et le moment où les gens rentrent du travail. Le marché se situera dans la partie supérieure de la place (voir plan annexé) dans une autre disposition que le samedi, ceci de manière à mieux l'identifier et lui donner sa propre personnalité.

La Municipalité a décidé de commencer par une première période qui tiendra lieu d'expérience, soit **du mercredi 13 juin jusqu'au mercredi 31 octobre 2012.**

Durant cette période d'essai, il ne sera perçu aucune taxe.

A noter qu'une petite ouverture officielle de ce marché se déroulera sur place le mercredi 20 juin prochain, à 17 h.00 et à laquelle vous êtes conviés.

De manière à ce que les clients prennent l'habitude d'aller faire leurs achats le mercredi, il sera demandé aux marchands une présence régulière.

Un bilan sera fait à la fin de la période d'essai pour décider de sa poursuite, hiver comme été ou uniquement durant la belle saison.

Une campagne d'information sera mise en place à travers le journal communal, le site internet, des flyers et par un tout-ménage.

Notre centre-ville et sa place du Marché ont besoin d'être vivants. L'activité déployée dans le cadre du marché du samedi matin collabore largement à animer notre centre et nous sommes persuadés qu'il en sera de même avec celui du mercredi. Nous tenons à remercier tous les maraîchers et principaux marchands présents depuis de nombreuses années et tous les futurs marchands qui les rejoindront.

La Municipalité considère avoir ainsi répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher-Jaccard à propos d'un marché du soir à Renens, du 23 juin 2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ

Annexe : plan des stands